



VOIE PROFESSIONNELLE

CAP

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Français

ENSEIGNEMENT

COMMUN

L'ORAL AU LYCÉE PROFESSIONNEL FICHE 4 : ÉVALUER L'ORAL AU COURS DE LA FORMATION

L'évaluation de l'oral ne va pas sans poser de multiples difficultés. Les recherches les plus récentes, peu nombreuses et centrées sur l'école élémentaire, en résument les principaux obstacles : l'oral ne laisse pas de trace, un effectif élevé rend son évaluation chronophage, l'oral implique l'ensemble de la personne et peut donc mettre en danger les élèves timides ou peu à l'aise avec la langue et ses pratiques sociales. S'y ajoutent le faible temps accordé à l'apprentissage de l'oral et la difficulté à identifier ce que l'on évalue. Sur Éduscol, plusieurs articles permettent d'actualiser la réflexion et de dégager des pistes pour l'enseignement en voie professionnelle : <https://eduscol.education.fr/cid102736/francais-cycle-3-evaluation-de-l-oral.html>

Dans une démarche de formation, il est avant tout nécessaire de pratiquer régulièrement des activités orales graduées dans leur complexité pour permettre à l'élève de gagner en autonomie et d'atteindre le niveau d'exigence requis en fin de cycle.

L'auto-évaluation ou l'évaluation par les pairs participent d'une démarche formative que le professeur inscrit dans le cadre de sa séquence ou des séances de co-intervention, par des situations d'entraînement où l'élève prend la parole devant la classe ou un groupe :

- à partir d'un support textuel, audio ou visuel étudié dans le cadre de la séquence (par exemple : pour le présenter, dire ce qu'il évoque, le résumer, le reformuler, en dégager l'idée principale, etc.) ;
- à partir d'un support écrit élaboré individuellement ou en groupe (par exemple : une prise de notes, une carte mentale présentant les mots clés ou l'organisation d'un texte ou d'un projet, quelques diapositives rendant compte d'une recherche, etc.) ;

Retrouvez éduscol sur



- pour partager avec autrui (par exemple : une impression de lecture, une expérience ou une rencontre, son interprétation d'un texte en lisant à voix haute un extrait, déclamer, mettre en scène, etc.) ;
- pour s'inscrire dans un oral collectif (par exemple : réaliser une interview, participer à un débat, une table ronde, un concours, etc.).

Le professeur doit ainsi concevoir des critères d'observation restreints permettant d'évaluer les réussites et les points à améliorer en fonction de l'objectif d'apprentissage. L'évaluation par les pairs prend alors tout son sens puisqu'elle nécessite une écoute attentive qui s'intéresse autant à la forme (débit de parole, intonation, gestes, mimiques, adaptation à la situation de communication) qu'au fond (structuration et pertinence du propos).

Concevoir des évaluations progressives favorise l'entraînement des élèves. Cela implique que les productions orales soient enregistrées ou filmées pour permettre aux élèves de les analyser et de les améliorer. Ces outils d'enregistrement contribuent également à faciliter la prise de parole des élèves timides. Ils sont aussi le moyen de conserver une trace de la production orale, de mesurer les progrès de l'élève et de lui donner l'occasion de choisir la production orale qu'il juge satisfaisante.

Retrouvez éduscol sur

